

Pénurie de places dans les crèches

Les établissements préscolaires sont quasiment tous saturés

Inscrire son enfant à la crèche relève souvent du parcours du combattant. Quasiment toutes les communes de l'arrondissement de Mons ont augmenté leur capacité d'accueil préscolaire mais ce n'est malheureusement pas suffisant. Les crèches restent saturées.

Inscrire son enfant à la crèche n'est jamais facile. Les jeunes parents doivent bien souvent entreprendre les démarches plusieurs mois avant la naissance de leur enfant. La capacité d'accueil de la petite enfance est cependant très différente d'une commune à l'autre. Certains habitants sont bien mieux lotis que d'autres.

1 Jurbise, Quévy et Frameries sont au-dessus de la moyenne belge

À Jurbise, le rapport entre le nombre de places disponibles dans les crèches et le nombre d'enfants en âge de fréquenter les milieux d'accueil est de 49,7%. C'est bien au-dessus de la moyenne belge (37,7%) et de celle du Hainaut (27,7%).

« Deux crèches sont présentes à Jurbise et accueillent en tout 96 enfants, explique la bourg-

mestre Jacqueline Galant. Nous avons aussi mis en place des gardes pour les enfants malades. Mais ce n'est pas suffisant. De nombreux jeunes couples s'installent sur l'entité et veulent des places dans les crèches pour leur enfant. D'autres projets sont donc prévus ».

Quévy est également au-dessus de la moyenne nationale avec un taux de couverture pour les enfants de 0 à 2,5 ans de 41,7%. « Défendre la petite enfance est une des priorités du collège communal, confie la bourgmestre Florence Lecomte. Malgré la loi n'autorisant plus les subsides pour le préguardiennat, nous avons continué à financer deux établissements sur fonds propres. Ceux-ci accueillent chacun douze enfants. Et nous avons également ouvert une crèche en septembre 2012, avec une capacité de 33 enfants. Elle a directement affiché complet ».

La commune de Frameries possède aussi un taux de couverture élevé de la petite enfance, avec 40%. « Les efforts tant du public que du privé ont permis d'améliorer la capacité d'accueil préscolaire au sein de l'entité,

note le bourgmestre framerisois, Jean-Marc Dupont. Je m'en réjouis car il y a une forte demande de la population. Nous comptons quatre crèches sur Frameries ».

2 Hensies : une crèche publique va voir le jour dans un an à Thulin

Le taux de couverture de la petite enfance est de 17,4% à Hensies. Mais ce chiffre n'était que de 8,1% en 2012. « L'accueil préscolaire n'était pas suffisant,

avoue le bourgmestre Eric Thiébaud. Lors des élections communales de 2012, nous avons donc pris l'engagement de créer une crèche ». Et cette promesse va être tenue : « Une crèche communale de 36 places va voir le jour à Thulin. Les travaux vont bientôt débiter. Nous espérons que d'ici un an l'établissement sera opérationnel. Nous avons également reçu l'approbation de l'ONE pour un projet de préguardiennat de 18 places sur Hensies ».

3 Quaregnon et Lens sont dans le bas du classement avec un taux de couverture réduit

À Quaregnon, le rapport entre le nombre de places disponibles

dans les crèches et le nombre d'enfants en âge de fréquenter les milieux d'accueil n'est que de 14,8%.

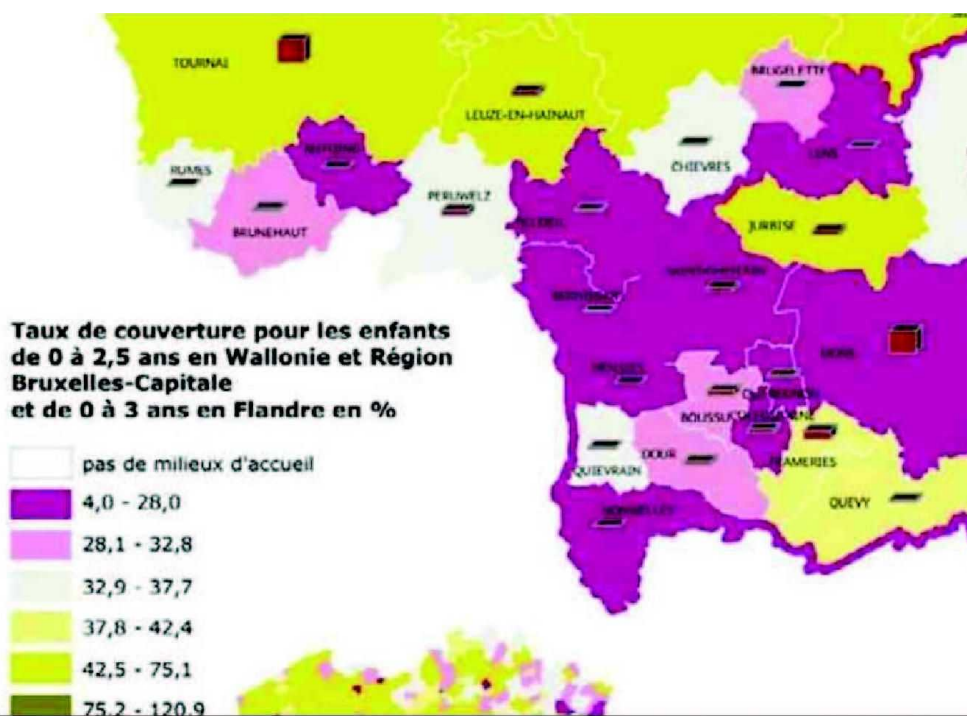
« Une crèche, gérée par l'intercommunale IRSIA, est présente à Quaregnon, réagit le bourgmestre Jean-Pierre Lepine. Et depuis le 1^{er} janvier, de jeunes accueillantes s'occupent d'enfants, âgés de six mois à trois ans, à l'école communale Louis De Brouckère. Des projets identiques devraient également voir le jour dans d'autres établissements scolaires de l'entité ».

Le taux de couverture de la petite enfance à Lens est un des plus bas de tout le Hainaut avec seulement 13,2%.

« Nous n'avons pas de crèche, explique le bourgmestre de Lens, Ghislain Moyart. Mais nous pouvons compter sur plusieurs accueillantes, conventionnées par l'ONE ».

L'élu n'est pas inquiet : « Nous n'avons pas comme projet de créer une crèche. Les accueillantes sont assez nombreuses dans l'entité. Il n'y a pas une demande particulière de la population ».

N.E.



L'accueil préscolaire est une des priorités du CPAS de Mons

Le taux de couverture de la petite enfance à Mons est de 26,1%. Ce chiffre, qui était de 24,2% en 2010, a très peu évolué. L'accueil préscolaire est pourtant une des priorités du CPAS de Mons.

« L'objectif de la Ville est d'augmenter le nombre d'habitants et le nombre d'emplois dans l'entité, note le président du CPAS, Marc Barvais. Il faut donc dans le même temps augmenter la capacité d'accueil extrascolaire. Des projets ont été mis en place. La crèche « Bébé Lune », rue Achille Legrand, près du CPAS, est par exemple en train d'être agrandie et pourra à terme accueillir 49 enfants ». ●

N.E.